



Le 14 août 2026

Par SDÉ

M^e Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal
Hydro-Québec - Affaires juridiques

16^e étage
1001, boul. Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : (514) 289-2211, poste 2065
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-008-1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)

Dossier Régie : R-4325-2025
Notre référence : LTG 08323 PC

Chère consœur,

La présente fait suite à votre correspondance du 31 juillet 2026 relativement au dossier mentionné ci-dessus.

Le Coordonnateur dépose une version révisée du Glossaire en version anglaise en suivi des modifications, soit, la pièce **HQCF-2, document 5.1**

Le Coordonnateur a également rectifié le formatage du Glossaire en version française, soit, la pièce **HQCF-2, document 4**, dépose ce document de même qu'un inventaire révisé des pièces au soutien de sa demande.

Le Coordonnateur confirme par ailleurs, que les versions française et anglaise du Glossaire au dossier (avec et sans suivi des modifications) reflètent adéquatement le texte de la plus récente version approuvée du Glossaire dans le dossier R-4317-2025 à la suite de la décision D-2026-034 du 20 mars 2026 et les modifications proposées dans le présent dossier.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/im

p.j.